



#### Le système de départ (données 2018)



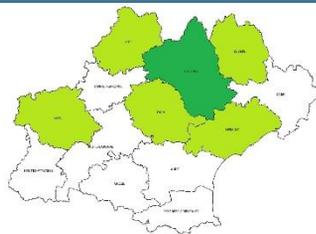
2 UMO



350 chèvres à la traite



Livreur



Département de l'Aveyron



41 hectares de SAU répartis  
comme suit :



**Système alimentaire principal du troupeau :**

Séchage en grange, ensilage de maïs (jusqu'en 2023)

#### Objectifs dans le cadre du projet :

- ❖ Améliorer l'autonomie protéique tout en préservant l'autonomie globale de l'exploitation
- ❖ Produire un fourrage de qualité, riche et qui fait ruminer

#### Actions mises en place

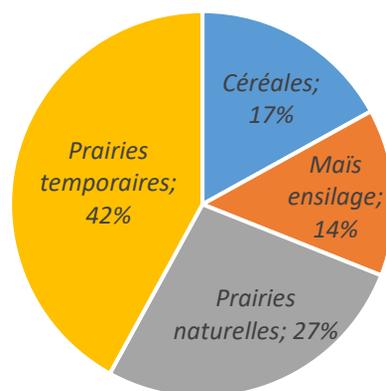
- ❖ Mise en place d'une zone de stockage à la ferme et d'une fabrique d'aliment
- ❖ Introduction de méteil grain dans l'assolement

#### Type de suivi mis en place

- ❖ Culture de méteil grains => suivi de la culture avec deux types de précédent pour voir l'effet sur la valeur alimentaire de la récolte
- ❖ Intégration des méteils grains dans la fabrique d'aliment et dans la ration des chèvres et chevrettes

#### Actions à mettre en place

- ❖ Mise en place de méteil grain à la place des orges purs
- ❖ Valorisation de la fabrique d'aliment



#### Niveau d'autonomie alimentaire (2018)

Autonomie en fourrages grossiers : 81 %

Autonomie protéique de la ration : 36 %

Autonomie en concentré : 0 %

L'élevage est autonome en fourrages grossiers pour le troupeau caprin

L'autonomie en paille n'est pas atteinte

- ❖ Achat d'aliment et de maïs ensilage (17 t/an)





## Carnet de Bord : suivis des actions



### Actions sol

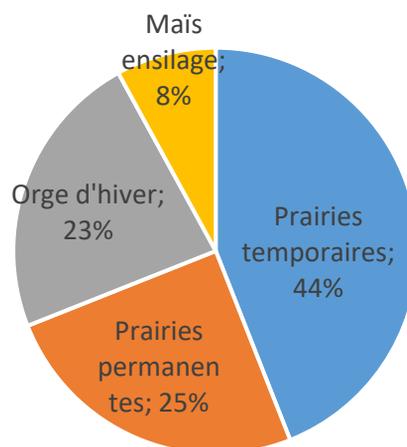
Assolement (en ha)	2019	2020	2021	2022	Remarques/commentaires
Prairies multi-espèces	18,37	16,36	16,38	18,59	Relativement stable
Prairies permanentes	10,66	10,66	10,66	10,66	Stable
Orge d'hiver	5,04	7,02	-	-	Arrêt de l'orge en 2021 pour faire des méteil grain afin d'améliorer l'autonomie protéique
Méteil grain	-	-	6,31	9,67	
Maïs ensilage	4,61	5,6	6,29	3,59	Suite à des stocks importants en 2021, diminution du maïs en 2022 avec une réflexion de son arrêt en 2023 pour des raisons de ration, de travail et d'investissement

### Bilan des actions mises en place par l'éleveur :

Pour améliorer l'autonomie protéique, du méteil grain a été implanté en 2021 afin de le valoriser dans la fabrique d'aliment à la ferme. Les valeurs alimentaires à la récolte sont plutôt satisfaisantes (14,5 % de MAT).

Pour approfondir retrouver l'article : **GTI Magazine – N°195**

Les fourrages séchés en grange sont de qualités mais peu fibreux ce qui ne permet pas une bonne valorisation de la ration avec du maïs ensilage par les chèvres par un manque de rumination. De plus, l'ensilage de maïs demande une correction azotée. L'éleveur a réfléchi en 2022 à arrêter le maïs ensilage pour implanter plus de prairies multi-espèces. Ce choix n'est pas seulement dû au problème de ration mais aussi à celui de la main d'œuvre (anticipation d'un départ à la retraite d'un associé). L'arrêt du maïs ensilage permettra d'alléger l'astreinte quotidienne en simplifiant la distribution des fourrages. La culture du maïs ensilage représente également un coût élevé sur l'exploitation par rapport aux rendements très variables d'une année sur l'autre.



Assolement 2022



## Carnet de Bord : suivis des actions



### Actions troupeau

Indicateurs	2018	2020	2021	Remarques/commentaires
EMP	280	339	343	
Lait/chèvre	861	839	815	Diminution du lait par chèvre dû à la difficulté d'associer l'ensilage de maïs et le foin de séchage
TB (g/L)	37	38,7	39,4	
TP (g/L)	32,8	33,7	33,4	
Kg concentré/chèvre/an	296		235	La quantité d'aliment par chèvre est faible, il est important de pouvoir sécuriser la ration pour essayer d'augmenter la part d'aliment consommé pour gagner en productivité par chèvre
g concentré/L de lait produit	343		288	
Part de concentré produit (en %)	0%		16%	

### Bilan des actions mises en place :



La fabrique d'aliment a été mise en place à l'automne 2021. Le calage de la ration avec passage en matière première est en cours de finalisation, l'arrêt de l'ensilage de maïs devrait faciliter la gestion quotidienne de la ration. Il faut faire attention à la gestion des fibres dans la ration. Notamment avec l'utilisation d'ensilage de maïs et de foin séché en grange.

Le foin séché en grange récolté de bonne heure couplé à l'ensilage de maïs engendre un taux de d'amidon et de sucres importants dans la ration favorisant un risque d'acidose. Le foin de séchage est également moins fibreux qu'un foin classique. Le fait d'arrêter l'ensilage de maïs devrait sécuriser la ration. Il est important d'intégrer une part non négligeable de légumineuses dans les mélanges prairiaux afin de sécuriser la ration. Le nouvel assolement prévoit l'implantation de luzerne pure.

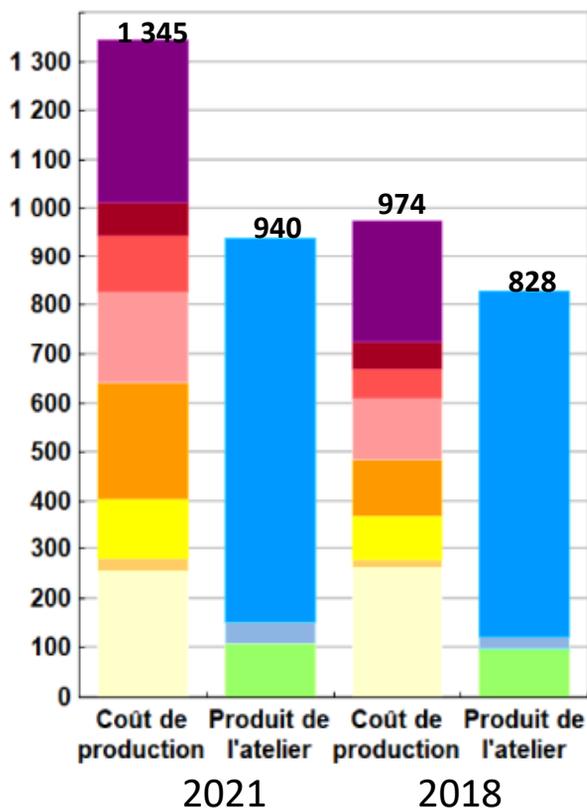
L'objectif de la fabrique d'aliment est de pouvoir stocker les matières premières produites sur l'exploitation et de pouvoir acheter des matières premières à l'extérieur en quantité plus importante aux périodes où elles sont les moins chères afin d'être moins tributaire des hausses de prix.





## Carnet de Bord : coûts de production

€ / 1000 litres de lait



### Coût de production total

- Travail
- Foncier et capital
- Frais divers de gestion
- Bâtiments et installations
- Mécanisation
- Frais d'élevage
- Approvisionnements des surfaces
- Alimentation des animaux

### Produit total

- Prix de vente du lait
- Produit viande
- Autres produits
- Aides

### MARGE BRUTE ATELIER CAPRIN

2018 :

314 € / chèvre

391 € / 1000 litres

2021 :

330 € / chèvre

461 € / 1000 litres

### Le coût de production

Le coût de production a augmenté en 2021 par rapport à 2018 de 38%. Cette progression s'explique par les investissements récents dans la fabrique d'aliment à la ferme, le séchage en grange et d'autres investissements comme la pailleuse suspendue. Cela induit une hausse importante des amortissements (bâtiments et mécanisation). Malgré une augmentation du produit de l'atelier (prix du lait essentiellement), il ne compense pas totalement le coût de production. La marge brute de l'atelier caprin a augmenté du fait de l'augmentation du prix du lait et de la maîtrise des coûts d'alimentation.



## Carnet de Bord : situation finale (2022)

Le système final (données 2021)

### Rappel des objectifs initiaux :

- ❖ Améliorer l'autonomie protéique tout en préservant l'autonomie globale de l'exploitation
- ❖ Produire un fourrage de qualité, riche et qui fait ruminer

### Atteinte des objectifs



### Niveau d'autonomie alimentaire

*Autonomie en fourrages grossiers : 92 %*  
*Autonomie protéique de la ration : 48 %*  
*Autonomie en concentré : 16 %*



### Bilan :

Par la mise en place d'une Fabrique d'Aliment à la Ferme (FAF), l'exploitation a pu améliorer son autonomie en concentrés. En effet, en 2019, l'exploitation échangeait sa production d'orge contre de l'aliment. Depuis, avec la FAF, l'éleveur valorise sa production céréalière directement. La FAF lui permet de choisir ses matières premières (origine, OGM/non OGM), cependant les disponibilités ne sont pas toujours au rendez-vous. Il faut donc savoir s'adapter et réajuster rapidement les rations avec sa conseillère.

Au niveau des fourrages, depuis plusieurs années, l'éleveur travaille sur la composition de ses prairies. Avec sa technicité, il optimise la production de ces dernières en valorisant même la pousse d'automne. Ainsi, même en arrêtant le maïs ensilage, il peut rester sur le même niveau d'autonomie fourragère tout en limitant les achats de protéines. Pour améliorer le manque de fibre mais aussi l'autonomie protéique, il introduit plus de légumineuses dans ses mélanges prairiaux.

